



## COMMUNE DE BRIEC

KUMUN VRIEG

5 682 Habitants – 6 787 hectares

### BULLETIN D'INFORMATIONS JANVIER 2008

Kazetenn Gelaouin GENVER 2008

[www.ville-briec.fr](http://www.ville-briec.fr)



**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2008  
BLOAVEZ MAD !**

*Il arrive parfois que les soucis quotidiens nous poussent au repli sur soi, au pessimisme sur l'avenir. Il ne faut jamais céder au découragement, la vie a ceci de merveilleux qu'elle nous réserve des bonnes surprises, pour peu que nous restions unis et solidaires, tout seul, nous ne sommes rien.*

*Une communauté comme celle de notre ville se doit de rester solidaire, d'aider toujours les « blessés de la vie » à se remettre sur pied. La condition pour aller de l'avant, pour rester fort, c'est de dépasser nos égoïsmes. La vie sera belle si nous sommes généreux, si notre cœur reste généreux.*

*A toutes et à tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2008 et que, avec le temps, vous réalisiez vos rêves les plus beaux.*

*Jean-Paul Le Pann.*



**AVIS A TOUS LES NOUVEAUX ARRIVANTS ET RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS :**

Vous êtes invités aux vœux du Maire le **Vendredi 25 Janvier 2008 à 19h00**, au Centre Culturel.

# LE RECENSEMENT EST UTILE A CHACUN DE NOUS. PENSEZ-Y !

Commune de moins de 10 000 habitants recensée en 2008



## Toute la population vivant à BRIEC Sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.). La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

**Les communes de moins de 10 000 habitants**, comme **BRIEC**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes – un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**BRIEC fait partie du groupe de communes recensées en 2008.** A partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02.98.57.93.11.**

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) à partir de janvier 2009.

## CAP GLAZIK PROPOSE :

- **Un ACCUEIL AUX HABITANTS ET AUX ASSOCIATIONS** (infos sur les animations et activités)
  - mardi de 16h00 à 20h00, mercredi de 14h00 à 17h00, vendredi matin de 9h00 à 12h00.
- **Un POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)** (formation, métier, loisirs, santé...)
  - à CAP GLAZIK, le mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 20h :
    - ⇒ Accès à l'espace multimédia via le portail « Actuel CIDJ »
    - ⇒ Des temps forts sur des thèmes variés : baby sitting, infos job d'été...
  - à l'Espace Jeune, le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 13h30 à 18h et le lundi de 14h à 18h pendant les vacances scolaires,
  - PIJ itinérant sur les communes le 2<sup>ème</sup> samedi du mois du 13h30 à 18h en dehors des vacances scolaires.

### • ANIMATIONS ET EXPOSITIONS :







A partir de 2008, des expositions et des animations auront lieu à CAP GLAZIK chaque dernière semaine du mois.

Vendredi 4 janvier (19h30) – à la MPT de Langolen	Une rencontre « Job dating » est proposée entre les parents qui recherchent un(e) babysitter et des jeunes en recherche de travail ponctuel.
Mardi 15 janvier à 18h30 – 1 <sup>ère</sup> rencontre à CAP GLAZIK	Mise en place d'un atelier échange création. Toute personne intéressée est conviée à venir proposer son savoir faire concernant tout type d'activités manuelles et créatives.
Mardi 29 janvier à 20h00 – à CAP GLAZIK	Information sur les crédits à la consommation avec la CLCV.(association consommation logement cadre de vie)

Pour toute information complémentaire, contacter CAP GLAZIK, place de Ruthin 29510 BRIEC

Tél : 02.98.57.59.26./ Site Internet : [www.glazik.com](http://www.glazik.com)



DATES / LIEUX JANVIER 2008	EVENEMENTS	
<b>Jeudi 10 à 13h00</b> <i>Centre Culturel Arthémuse</i>	<b>CONCOURS DE BELOTE INTERCLUB</b> organisé par le club des retraités de Briec. Début du concours à 14h00.	
<b>Samedi 12 à 20h30</b> <i>Centre Culturel Arthémuse</i> 	<b>SPECTACLE</b> de la troupe MARMELADE dans une version du texte d'Israël HOROWITZ revue par d'anciens et de nouveaux comédiens. C'est l'histoire des relations entre le personnel d'une conserverie qui va fermer. Mise en scène par Chantal PASQUIER. <i>Tarif plein : 5 € et Tarif réduit : 3 €</i>	
<b>Samedi 19 à 21 h</b> <i>Centre Culturel Arthémuse</i>	<b>COMEDIE</b> de boulevard avec ses malentendus, ses excès, ses sentiments sincères, interprétée par Jacques BALUTIN, Axelle ABBADIE et de jeunes comédiens tout aussi rompus à l'art de faire rire... <i>Tarif normal : 21 €/ réduit : 18 €/ enfant : 15 €</i>	
<b>Samedi 19 à partir de 16h00</b> <i>Illijour</i> 	Le Comité du quartier d'Illijour organise pour ses adhérents un goûter et une <b>SOIREE</b> (à partir de 19h00) avec dégustation de la galette des rois, jeux, discussions et vœux de la Présidente. Une participation financière sera demandée et lors de cette rencontre, il sera possible de se procurer la carte d'adhésion pour l'année 2008 (2 € par personne) auprès de Mathilde ARIBOT.	
<b>Vendredi 25 à 19h00</b> <i>Centre Culturel Arthémuse</i>	<b>VŒUX</b> du Maire aux nouveaux arrivants et associations briécoises.	
<b>Dimanche 27 à 12h00</b> <i>Centre Culturel Arthémuse</i> 	<b>REPAS</b> organisé par l'association BOGOTA PEN AR BED. Apéritif, Salade Crudité, Rôti de porc – gratin, salade de fruits, café, Gâteaux. Exposition d'objets artisanaux. <i>Inscription avant le 19/01/2008 auprès de Cécile Crouseilles : 02.98.57.73.01 ou Jean-Noël Le Du : 02.98.94.51.62.</i> <b>Ouvert à tous - Tarif : 11 € adultes / 6 € enfants / gratuit – 6 ans.</b>	
<b>Date à déterminer</b> <i>Collège Pierre Stéphan</i> 	Dans le cadre du projet d'établissement d'ouverture sur l'extérieur et par soucis de sensibilisation sur la culture, le Collège Pierre Stéphan expose <b>les sculptures « Don Quichotte » et « Sancho Panzer » de Marc MORVAN</b> . Tous les briécois seront invités courant janvier à une présentation de l'artiste et de ses autres créations.	
<b>Lundi 4 février à 14h30</b> <i>Chez M. et Mme CARIOU Landrévarzec Ty Bol</i>	<b>ATELIER JARDINAGE</b> sur la taille des fruitiers à pépins, fruit rouges, oliviers, rosiers, arbustes d'ornement. <i>Renseignements Alain LE MAO 02.98.94.55.20.</i>	

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

Alexis LE BACCON	14 rue Haute	Né le 17 novembre 2007
Maxime LARNICOL	24 Hameau de la Boissière	Né le 21 novembre 2007
Rozenn OLLIVIER	Kerbriant	Née le 27 novembre 2007
Eléa QUINTIN	Ty Marie	Née le 29 novembre 2007
Grégoire KERNALÉGUEN	Kerveven	Né le 30 novembre 2007
Clément KERNALÉGUEN	Kerveven	Né le 30 novembre 2007
Noa GOHIER	Kerbernez	Né le 30 novembre 2007
Brianne BOËFFARD	37 Hameau de Pennarun	Né le 1 <sup>er</sup> décembre 2007
Méven TYDOU	2 Venelle de Runigen	Né le 4 décembre 2007
Loëvan MERDY	21 Lotissement Parc Ollivier	Né le 4 décembre 2007
Rose DEBERNARDI	Kerhervé	Née le 5 décembre 2007
Tuana UGUR	22 résidence Park Ar Roz	Née le 7 décembre 2007
Servanne ALLAIN	16 Hameau de Pennarun	Née le 9 décembre 2007



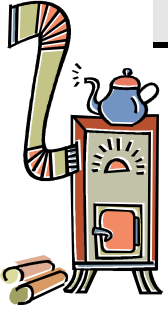
### MARIAGE :

Catherine SOYEZ et Patrick ABIVEN      32 Rue du Maquis      Célébré le 1<sup>er</sup> décembre 2007

### DECES :

René PENNANÉAC'H	Ty Nevez Lannec	94 ans	Décédé le 16 novembre 2007
Marie GOURLAY	31, Rue du Général de Gaulle	88 ans	Décédée le 28 novembre 2007
Pierre BODOLEC	Lannever	76 ans	Décédé le 9 décembre 2007

# FIOL : PRIME A LA CUVE DE 150 €uros



Une aide exceptionnelle est accordée en 2007 aux ménages non imposables ayant été livrés en fioul entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008. Elle s'applique aux achats de fioul pour la résidence principale.

Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir avant le 30 juin 2008 à leur trésorerie :

- un formulaire à retirer auprès de la Mairie, du Trésor Public ou sur les sites internet ([www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr) ou [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr))
- un avis d'imposition délivré par l'administration fiscale.
- pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 €uros établie entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.
- pour les logements collectifs, un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul.

Les aides seront versées par virement bancaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## MEDECINS DE GARDE

DESORMAIS  
VEUILLEZ COMPOSER  
Le 15



La liste des Pharmacies de garde ne nous a pas été communiquée pour le mois de Janvier 2008.

En cas de besoin, vous trouverez l'information affichée sur la porte de la Pharmacie la plus proche de chez vous.



N'oubliez pas de consulter le site Internet officiel de Briec, il est riche en informations (menus écoles publiques, démarches administratives, évènements...) [www.ville-briec.fr](http://www.ville-briec.fr).



**N.B : Le marché mensuel du Mardi 1<sup>er</sup> Janvier 2008 est reporté au Mardi 8 Janvier 2008.**

**Nb :** La collecte des encombrants ménagers se fera le Mercredi 9 janvier 2008 au lieu du 02 janvier 2008. Inscription la veille avant 16h00 au 02.98.57.70.91 (Communauté Communes du Pays Glazik).

## BLOAVEZH MAT DEOC'H, TUD (B)VRIEG

Aet eo 2007 tram tremen  
... Eost an arlene :  
Evit tud Vrieg ha tro-war-dro,  
Ur bloavezh mestr evit ar Vro.

Bezef pe vezef, bloavezh an holl vezus  
Sellomp ouzh ar bloavezh-se, sperius :  
Ar seizhvet eus ar c'hentañ kantved, an trede milved...  
... E sevenadurezh ar Vretoned, « Seizh » : ur sifr boemus !

Ba' mojenn alaouret sent ha sentezed Breizh  
E oant, seizh mil, seizh kant, seizh gwech dek, ha seizh,  
Met 'barzh ar Bagad, pet « abostol » evit derc'hel ar « Maout » ?  
Araok pell, e vefent seizh kant, kerzh' da c'houzout !

Setu, nor digor da 2008, d'ar bloavezh nevez.  
Ha seizh kant krouadur o studiañ e Div-yezh,  
Seizh kant panell war hon douaroù e-giz o gwrizioù  
Adkavet gante, o wir anvioù.

Peogwir, hep yezh, sevenadur ebef.  
Met gant kultur, un dazont kreñv e-giz m'eo dleet.  
War sav tud Vrieg gant o yaouankiz !  
Betek Brussel, Berlin pe Londrez war-lerc'h Pariz ?

*Et s'en est allée 2007...*

*... où s'en sont allées les moissons passées  
Pour les gens de Brieg et le pays alentour,  
Ce fut une année magistrale.*

*Toute cause entendue, l'année de tous les possibles  
Regardons-là, cette année fertile :*

*La septième du siècle premier du troisième millénaire...  
... dans la culture des Bretons, « Sept » : un chiffre magique !*

*Dans la légende dorée des saints et saintes de Bretagne  
Ils sont sept mille, sept cents, sept fois dix et sept saints.  
Mais au Bagad, combien « d'apôtres » pour conserver le « Bélier » ?  
Avant peu, ils seront sept cents, allez savoir !*

*Alors, porte ouverte à l'année nouvelle  
Et sept cents enfants étudiant en Deux-Langues,  
Sept cents panneaux sur nos terres, ayant recouverts  
Comme racines, leur vrais noms d'autrefois.*

*Car sans la langue, point de culture.  
Avec la culture, l'avenir est fort comme il se doit.  
Debout gens de Brieg avec votre jeunesse  
Jusqu'à Bruxelles, Berlin ou Londres après Paris ?*



Angèle JACQ.